



Note de positionnement

POUR SOUTENIR L'ÉLABORATION DE POLITIQUES PUBLIQUES

(Résultat de projet O4-T3)

Partenaires





Versions	Date	Changes	Type of change	Delivered by
Version DRAFT	20/07/2021	Final draft document		EC-VPL
Version 1.0	22/07/2021	Textual & format	Textual	All partners
Version 2	15/09/2021	Translation and final adjustments (French version)		IPERIA

Project acronym: VALCHILD
Project name: Validation of non-formal and informal learning in childminding
Project code: 2018-1-IE01-KA202-038797
Document Information
 Document ID name: VALCHILD IO4-T3 position paper to support policy making
 Document title: IO4 -T3 Position paper to support policy making
 Output Type: Intellectual Output 4-T3: Document
 Date of Delivery: 27/07/2021
 Activity Type: Position Paper signed
 Activity Leader: EC-VPL
 Dissemination level: Public

Disclaimer

The European Commission support for the production of this publication does not constitute an endorsement of the contents which reflects the views only of the authors, and the Commission cannot be held responsible for any use which may be made of the information contained therein.

This document is proprietary of the VALCHILD Consortium. Project material developed in the context of Project Management & Implementation activities is not allowed to be copied or distributed in any form or by any means, without the prior written agreement of the VALCHILD consortium.

License and copyright
 © VALCHILD consortium, 2021

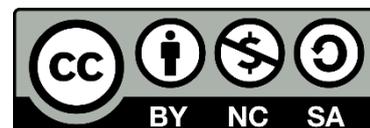




Table des matières

1. Introduction.....	1
2. Objectifs de la note de positionnement Valchild	3
3. Les résultats du projet Valchild.....	4
4. Processus d'évaluation des résultats de projet en Irlande, en France et au Portugal.....	5
5. Protocole d'entente	6
6. Recommandations à l'échelle de l'UE.....	7

Liste des abréviations

EAJE	Education et Accueil des Jeunes Enfants
CE	Commission européenne
CEC	Cadre européen des certifications
CNC	Cadre national des certifications
EFP	Enseignement et formation professionnels
VAE	Validation des Acquis de l'Expérience



1. Introduction

Les partenaires de projet VALCHILD reconnaissent que les gardes d'enfants et les assistants maternels jouent un rôle central dans l'accompagnement des enfants dès leur plus jeune âge. Dans l'Union Européenne, 26 millions d'enfants sont en âge de bénéficier du dispositif d'éducation et d'accueil des jeunes enfants (EAJE)¹. Les assistants maternels offrent un environnement sécurisé à domicile, au sein duquel chaque enfant peut jouer, apprendre et se développer, individuellement ou en petit groupe.

Dans un rapport de 2019² portant sur les données-clés en matière d'accueil et d'éducation des jeunes enfants, la commission européenne souligne que les services d'accueil de la petite enfance à domicile ne sont pas légalement encadrés dans 10 pays européens, pour la plupart regroupés en Europe centrale et méridionale. De plus, dans de nombreux pays, la garde d'enfants est peu subventionnée par l'Etat. C'est un métier qui s'exerce dans des conditions particulières : il n'y a souvent qu'un petit nombre d'enfants à prendre en charge, alors que l'amplitude horaire de travail est très étendue. Tous ces éléments rendent la profession peu attractive.

De manière générale, il y a un besoin fort de valorisation et de reconnaissance des compétences des gardes d'enfants. L'exercice de ces professions est soumis à des exigences nationales, qui impliquent de disposer d'un niveau minimum de qualifications et de répondre à des standards de travail. Dans certains Etats par exemple, les gardes d'enfants doivent préparer un dispositif pédagogique ainsi qu'un dispositif santé-sécurité qui doivent répondre à des critères qualité très exigeants.

La pandémie de Covid19 a fait exploser la demande en matière de gardes d'enfants à domicile et a démontré la plus-value importante de la profession. Les gardes d'enfants sont un acteur essentiel pour le développement cognitif, émotionnel et social de l'enfant. Ils encouragent les processus d'apprentissage, la résolution des conflits et les interactions avec autrui. Ils proposent un environnement sécurisé au sein duquel l'enfant peut développer ses capacités d'apprentissage pour appréhender la vie quotidienne. Pour l'enfant, les stimulations et interactions avec les parents et les gardes d'enfants encouragent le développement du cerveau et de l'apprentissage tout au long de la vie (UNICEF, 2014³).

¹ On entend par «éducation et accueil des jeunes enfants» tout dispositif réglementé assurant l'éducation et l'accueil des enfants de la naissance jusqu'à l'âge de la scolarité obligatoire, qui peut varier d'un pays à l'autre de l'UE. En savoir plus :

https://ec.europa.eu/education/policies/early-childhood-education-and-care_fr

² European Commission/EACEA/Eurydice, 2019. **Key Data on Early Childhood Education and Care in Europe – 2019 Edition**. Eurydice Report. Luxembourg: Publications Office of the European Union.

³ UNICEF, 2014. **"Building Better Brains: New Frontiers in Early Childhood Development"**



Dans ce contexte, le projet Erasmus+ VALCHILD a pour objectif **de promouvoir la reconnaissance des compétences et des qualifications des assistants maternels et des gardes d'enfants au niveau européen via la validation des acquis de l'expérience (VAE)**. Le projet ValChild a vocation à valoriser les parcours d'apprentissage et les acquis de l'expérience des salariés pour améliorer leur employabilité et à garantir un accompagnement de qualité des enfants.

Ce projet a été mené à bien par 5 partenaires de 5 pays de l'Union Européenne, représentants des associations de la petite enfance, des organisations de promotion de la recherche et du développement méthodologique, des experts en formation continue et VAE ainsi que des certificateurs et des organismes de formation.

- Early Childhood Ireland (ECI) – Irlande (chef de file du projet)
- PROMEA – Grèce
- The Foundation European Centre Valuation Prior Learning (EC-VPL) – Pays-Bas
- IPERIA – France
- ISPA – Instituto Universitário – Portugal.

Cette note de positionnement tient compte des résultats de projet et s'adresse aux parties prenantes identifiées en tant qu'acteurs-clé dans les pays participants au projet.

En France, le titre de branche Assistant maternel / garde d'enfant est inscrit depuis 2009, sans discontinuer, au répertoire national des certifications professionnelles et est éligible à la VAE. La diffusion de cette prise de position est assurée par IPERIA, partenaire du projet, en collaboration avec l'UDD (Université du Domicile), partenaire privilégié d'IPERIA en tant qu'organisme de formation de référence du secteur des particuliers employeurs et de l'emploi à domicile. Au niveau européen, l'EFFE (la Fédération européenne des emplois de la famille), dont IPERIA est membre fondateur, s'associe également à cette prise de position en tant qu'acteur européen clé du secteur du PHS (secteur du service aux personnes et aux ménages).



2. Objectifs de la note de positionnement Valchild

Le projet Valchild encourage l'évolution des politiques publiques européennes dans le sens de la transparence, la reconnaissance et la validation des compétences des assistants maternels et des gardes d'enfants, afin de sécuriser leur emploi et de faciliter leur évolution professionnelle grâce à la VAE.

Cette nécessité est confirmée par tous les pays partenaires du projet qui soulignent des problématiques communes :

- **Les conditions d'accès à la profession :** le niveau de qualification minimum pour exercer ces métiers est très disparate d'un pays à l'autre, allant d'une formation très courte – voire pas d'exigence minimum à une certification de niveau IV au CEC⁴
- **Le niveau d'éducation actuel des assistants maternels et des gardes d'enfant :** il est aussi marqué par de grandes inégalités au sein de l'Union Européenne. Ces professionnels ont parfois un parcours de scolarité court, ou prématurément interrompu, surtout dans le cas des professionnels migrants ; d'autres poursuivent leur parcours jusqu'à valider un diplôme de niveau IV du CEC. Dans les deux cas de figure, la VAE est une plus-value pour mieux répondre aux exigences du métier.

⁴ Comptant 8 niveaux, le Cadre européen des certifications est un outil de transposition entre les différents cadres nationaux de certification. Il contribue à améliorer la transparence, la comparabilité et la transférabilité des qualifications entre les différents pays et institutions. Le niveau IV CEC est l'équivalent du baccalauréat général, technologique ou professionnel.

En savoir plus : <https://europa.eu/europass/fr/european-qualifications-framework-eqf>



3. Les résultats du projet Valchild

Les principaux résultats du projet VALCHILD sont les suivants :

1. Un **ensemble de procédures de validation des acquis de l'expérience** dans les pays partenaires
2. **Un profil de qualification d'un assistant maternel/ garde d'enfants** (niveau 3 CEC) qui comprend cinq domaines de compétences principaux :
 1. Travailler sur sa propre organisation
 2. Développement et apprentissage chez l'enfant
 3. Santé et bien-être
 4. L'éducation de la petite enfance
 5. Implication de la famille et des communautés locales.
3. **Une procédure VALCHILD de VAE**, en 5 étapes distinctes
4. **Des outils** de validation des acquis
5. **Un cadre et un processus d'examen pratique**

Ces résultats sont décrits dans les documents suivants :

[Boîte à outils Valchild pour l'évaluation et la validation](#) (en anglais, grec, néerlandais, français, portugais)

[Schéma de certification et recommandations Valchild](#) (en anglais, grec, néerlandais, français, portugais)



4. Processus d'évaluation des résultats de projet en Irlande, en France et au Portugal

Au terme du projet, une enquête a été conduite dans tous les pays partenaires afin d'évaluer la qualité et d'optimiser les outils Valchild. Les tests ont consisté en une série de webinaires ciblés.

Les modalités d'évaluation étaient les suivantes :

1. *Objet de l'évaluation* : boîte à outil Valchild ; schéma de certification Valchild
2. *Versions testées* : versions française, anglaise, portugaise
3. *Date de début / fin de l'évaluation* : 25 janvier 2021 - 29 janvier 2021
4. *Durée* : Un jour par webinaire, six jours au total.
5. *Groupes cibles* : assistants maternels et gardes d'enfants, experts en validation, chargés départementaux de développement des services de garde, experts nationaux, personnel des institutions partenaires, assistants d'éducation préscolaire
6. *Participants* : au total, 139 participants ont assisté aux 6 ateliers et ont évalué les résultats du projet Valchild.

Principales conclusions :

1. En termes de **pertinence** : le panel interrogé a estimé que la boîte à outils et le schéma de certification VALCHILD présentent un panorama complet des compétences des assistants maternels et des gardes d'enfants ; qu'ils mettent bien en évidence les perspectives du métier ; que c'est un bon outil pour comprendre l'étendue des compétences nécessaires à la bonne exécution de ce métier, et qu'il est un outil utile pour accompagner la réflexion individuelle.
2. En termes d'**accessibilité** : la boîte à outils et le schéma de certification VALCHILD ont été qualifiés de « fantastiques », « clairs », « faciles à utiliser », présentant « une structure claire ». De plus, ils permettent aux assistants maternels et aux gardes d'enfants de prendre conscience de leurs connaissances et compétences actuelles et des champs d'amélioration possibles.
3. En termes de **transférabilité** : tous les participants se sont accordés pour dire que la boîte à outils et la certification VALCHILD ont un intérêt au-delà du projet et qu'il serait pertinent de les mettre en œuvre à l'échelle européenne.

Au terme de cette évaluation, les résultats de projet ont remporté l'adhésion des assistants maternels et gardes d'enfants ainsi que des experts consultés. Les retours sont très positifs et démontrent la pertinence des outils. Tous les participants à l'enquête se sont déclarés prêts à entamer une réflexion pour s'appropriier les résultats de projet.



5. Protocole d'entente

Les partenaires de projet ont mis au point un protocole d'entente (PE), afin de pérenniser les résultats de projet Valchild. Ils se sont tournés vers des entités au niveau local, régional et national (notamment : des organismes de formation, des structures œuvrant dans le champ de la certification...), qui ont affirmé leur soutien à deux niveaux :

- Une reconnaissance et une validation des résultats de projet Valchild,
- Une déclaration d'intentions pour continuer la réflexion autour des outils de projet Valchild afin de les intégrer à leurs activités.

Le PE propose un modèle qui définit les compétences professionnelles d'un assistant maternel ou garde d'enfant. Ce modèle :

- contient un aperçu des compétences requises pour exercer le métier ;
- est évolutif d'un pays à l'autre, en fonction notamment du CNC et de la structuration de la profession ;
- met l'accent sur le caractère indispensable du métier d'assistant maternel – gardes d'enfants.

Le modèle propose les grandes lignes du dispositif VAE pour les assistants maternels et gardes d'enfants.

Jusqu'à présent, le protocole d'accord a été approuvé par :

1. Fédération européenne pour l'emploi familial et les soins à domicile (EFFE), Bruxelles, Belgique
2. Université du Domicile (UDD), Alençon, France
3. Province de Noord-Brabant, 's-Hertogenbosch, Pays-Bas
4. (En cours) Cofora local, national et européen conseiller (politique) à l'éducation tout au long de la vie et VAE
5. Coopérative de gardes d'enfants, Beverwijk, Pays-Bas
6. Fondation CH-Q Quality Management, Eindhoven, Pays-Bas
7. Foundation European Centre Valuation Prior Learning (EC-VPL), Wijk bij Duurstede, Pays-Bas
8. Centre pour les services d'apprentissage tout au long de la vie (CL3S), Houten, Pays-Bas



6. Recommandations à l'échelle de l'UE

Les partenaires de projet ValChild recommandent vivement aux institutions européennes, aux autorités publiques compétentes, aux partenaires sociaux et parties prenantes des Etats membres, de **faciliter la reconnaissance de compétences des professionnels de l'accueil des enfants à domicile grâce à la VAE.**

Pour ce faire, les partenaires de projet **ValChild** proposent les **recommandations suivantes** :

1. Considérer la diversité présente au sein des différents Etats-membres de l'Union Européenne comme un levier pour **développer un système de VAE européen modulaire** (dans le profil de qualification, la procédure de validation, les instruments de validation, la certification), comprenant :

- La définition d'un profil métier et d'outils harmonisés et exploitables dans tous les pays de l'UE,
- Un niveau de flexibilité suffisant pour s'adapter aux systèmes et aux procédures de VAE au niveau national, aux spécificités de branches, aux particularités en matière de système d'éducation et de formation.

2. La **promotion de qualifications adaptées** aux besoins de professionnels de l'accueil des enfants à domicile, des familles et du marché de travail,

3. La reconnaissance **des acquis des apprentissages non formels et informels** des assistants maternels/gardes d'enfants. Il est également crucial de valider de toutes les activités liées à la garde d'enfant au sein de **l'éducation formelle,**

4. La mise en place des **mécanismes pour faciliter** l'accès aux dispositifs de VAE, grâce à :

- l'individualisation des parcours, afin de mettre en valeur l'expérience et les profils individuels,
- l'accompagnement personnalisé, un élément clé pour la réussite des parcours de validation, souvent longs et complexes,
- un réseau de professionnels VAE formés.

5. Les employeurs, les assistants maternels et garde d'enfants sont encouragés à **exploiter les outils VALCHILD pour évaluer les compétences** et développer les opportunités d'emploi.



-
6. Les professionnels de l'accompagnement des enfants sont encouragés à **utiliser les outils VALCHILD comme un dispositif d'autoévaluation**, pour identifier les compétences à développer et les formations nécessaires,
 7. La **recherche de la maîtrise des coûts et de la rentabilité** afin d'assurer la pérennité du processus,
 8. La **reconnaissance formelle et la valorisation des qualifications** obtenues par la voie de la VAE, longtemps considérées comme des « certifications de seconde classe »,
 9. L'intégration des **principes de l'évaluation formative** dans les mécanismes de la VAE, dans l'objectif d'accompagner le développement personnel du candidat, et de prendre en compte les compétences douces et les compétences techniques de base,
 10. **L'implication des employeurs et des syndicats**, des organismes de certification et de validation, des branches professionnelles, de façon à sécuriser le processus VAE et garantir l'employabilité des candidats par la suite,
 11. Les décideurs politiques de l'UE devraient **prendre en considération les résultats de VALCHILD dans le contexte des politiques européennes**, en particulier la Recommandation du Conseil relative à la validation de l'apprentissage non formel et informel validation (2012)⁵, la Nouvelle stratégie en matière de compétences pour l'Europe (2016)⁶ et la Recommandation du Conseil relative à des parcours de renforcement des compétences – de nouvelles perspectives pour les adultes sur les parcours de perfectionnement (2016).⁷

Pour toute précision complémentaire concernant le projet européen ValChild ainsi que ses résultats, consultez le [site d'IPERIA](#) (en français) ou le [site projet](#) (en anglais).

⁵ [https://eur-lex.europa.eu/legal-agenda/content/FR/TXT/PDF/?uri=CELEX:32012H1222\(01\)&from=FI](https://eur-lex.europa.eu/legal-agenda/content/FR/TXT/PDF/?uri=CELEX:32012H1222(01)&from=FI)

⁶ <https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/PDF/?uri=CELEX:52016DC0381&from=FR>

⁷ [https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/PDF/?uri=CELEX:32016H1224\(01\)&from=FR](https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/PDF/?uri=CELEX:32016H1224(01)&from=FR)